

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF579

AMENDEMENT

présenté par
M. Damien Girard, Mme Chatelain et Mme Catherine Hervieu

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Défense »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--